



30 ans 1988-2018
Regroupement québécois des intervenantes
et intervenants en action communautaire
en CISSS et CIUSSS

Procès-verbal de l'exécutif du RQIIAC
Montréal et par Zoom, le 27 juin 2018
Heure : 8h30 à 17h00

Présences – Exécutif

Jean-François Roos	Vice-Président
Jacinthe Perron	Trésorière
Stéphanie Fatou Courcy-Legros	Présidente
Evelyne Gosselin	Secrétaire

Absence – Exécutif

Colette Lavoie	Vice-Présidente
----------------	-----------------

Invités

Nathalie Gervais	Responsable intérimaire du projet co-développement Montréal
Véronique Robert De Massy	Responsable du comité communication

Notes	
0)	Mot de bienvenue, informations logistiques d'accueil des nouveaux administrateurs et secrétariat Stéphanie souhaite la bienvenue et explique les détails de l'ordre du jour et le fonctionnement via zoom.
1)	Adoption de l'ordre du jour 18-06-27-1.1 : Il est dûment proposé par Jacinthe Perron, appuyée par Jean-François Roos, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. <i>Proposition adoptée à l'unanimité.</i>
2)	Adoption du compte-rendu du dernier exécutif Tous les points de suivis du compte-rendu sont à l'ordre du jour. 18-06-27-2.1 : Il est dûment proposé par Stéphanie Fatou Courcis-Legros, appuyée par Jacinthe Perron, d'adopter le compte-rendu de la rencontre de l'exécutif du 23 avril 2018. <i>Proposition adoptée à l'unanimité.</i>

3) Fonctionnement de l'exécutif : rôle vs CA, fréquence des rencontres, préparation, animation, secrétariat, rôle des officiers, etc.

Stéphanie explique les différences entre l'exécutif et le conseil d'administration. Entre autres, les décisions à prendre qui ne nécessitent pas d'attendre la prochaine date du conseil d'administration sont discutées en exécutif.

Questions et échanges:

3.1 - Rôles de l'exécutif

- L'exécutif cible le suivi du plan d'action et du travail des diverses personnes embauchées par le regroupement dont : Jocelyn Vinet, Gilles Brazzalotto et Geneviève Paquin.
- La préparation, les documents, l'animation et la logistique des CA sont préparés par l'exécutif.
- Quelles sont les attentes quant au mandat de l'exécutif au niveau du contenu pour alimenter les demandes et représentations de la présidence? Il n'a jamais été déterminé si cela était du rôle des vice-présidents ou des autres membres de l'exécutif. Il est souhaité d'avoir les avis et opinions de tous les membres de l'exécutif.
- Il est suggéré, selon les disponibilités des membres, qu'un minimum de deux personnes alimentent et préparent les échanges sur des demandes de représentations.

Un court document expliquant les rôles des membres de l'exécutif sera produit pour clarifier les mandats de chacun. Stéphanie se propose pour préparer une base de document dans un googledoc et que chacun puisse ensuite le bonifier en vue du prochain exécutif.

18-06-27-3.1 : Il est proposé par Jean-François Roos, appuyé par Jacinthe Perron, qu'un document expliquant les rôles des membres de l'exécutif soit produit.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3.2 - Représentations

- Il est demandé si, par le passé, les demandes de représentations étaient divisées selon les expertises de chacun.
- Il est expliqué que la distance, la pertinence du sujet et les disponibilités de chacun sont des éléments qui jouent dans l'octroi des représentations.
- Exemple de la représentation faite à Québec par Colette Lavoie et Nancy Gauthier. Cette dernière a été préparée par les membres du CA et ensuite faite par deux personnes dues à leur expertise.
- Certaines demandes invitent directement la présidence.

Ces considérants quant aux représentations seront intégrés au document des rôles de chacun. L'exécutif aura à travailler à une base de document pour faciliter les représentations. Jean-François débutera un début de document.

3.3 Courriel info@rqiiac.ca

- Est-ce que l'exécutif reçoit les demandes?
- Ces demandes devraient entrer par le courriel info@rqiiac.ca. Tout l'exécutif le reçoit et peut se lancer une discussion. Souvent c'est Stéphanie qui assure le suivi et ouvre la discussion avec les autres membres de l'exécutif.
- L'enjeu : pour écrire avec l'adresse du RQIIAC, il faut que le logiciel soit installé sur les machines.
- Les instructions pour installer le logiciel sur nos ordinateurs ont été envoyées par Gilles.
- Souhait que chacun puisse répondre aux courriels dont il est responsable et puisse l'envoyer par la suite.
- Mention que par les années passées, la présidence a eu à assurer la majorité des suivis et des réponses courriel.

3.4 – Répartition des tâches et fréquence des rencontres

- Un nouveau fonctionnement de l'exécutif pourrait faciliter les suivis et bien redistribuer le volume de tâches.
- Un «mapping» avait été produit l'année dernière des différentes représentations et tâches réalisées par la présidence.
- Demande à ce qu'un effort soit fait avec les membres de l'exécutif pour que chacun puisse représenter les enjeux en lien avec leur expérience respective. Exemple, que la personne au comité « université » puisse y assurer des représentations ou intervenir sur ces enjeux par la suite.
- Un sommaire des représentations pourrait être réalisé afin de proposer les enjeux à ramener lors des représentations.

Il est proposé qu'un document soit produit pour partager les enjeux soulevés par l'exécutif pour les prochaines années. Aucune proposition officielle n'est préparée en ce sens pour l'instant.

4)

Adresse de correspondance et dénomination sociale

4.1 – Adresse de correspondance

Retour sur le courriel envoyé par François Soucisse concernant les différentes adresses existantes pour le RQIIAC (siège social et adresse postale).

18-06-27-4.1 : Il est proposé par Jean-François et appuyé par Stéphanie de modifier l'adresse du siège social du RQIIAC, convenue à Montréal, pour le 7424, rue Berri, Montréal au H2R 2G5. Cette adresse sera en vigueur dès aujourd'hui et les changements seront faits en conséquence sur le site du registraire des entreprises du Québec.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Quant aux correspondances envoyées à la trésorière, celles-ci pourront être acheminées directement à son adresse personnelle.

4.2 - Dénomination sociale

Dans son courriel, François a aussi demandé si le changement de nom du RQIIAC a été ratifié en AG extraordinaire.

Le changement a été adopté en AG, mais la ratification devait être envoyée dans les 6 mois suite à l'assemblée. Une AGE sera donc convoquée lors de la prochaine date du CA pour traiter de ces changements. Il faudra donc refaire l'adoption au prochain CA et s'assurer d'avoir le quorum de 15 personnes. Un courriel sera envoyé aux membres du conseil d'administration quant à cet ajout à l'ordre du jour du CA quant aux changements aux règlements généraux du CA du 7 avril 2017 et l'AGE du 25 mai 2017.

La convocation devra être envoyée par la secrétaire, au moins 5 jours à l'avance pour cette assemblée. Ensuite, le changement devra être fait à nos lettres patentes, puis au registraire des entreprises.

Suivis à faire :

- Assurer d'envoyer une convocation début septembre aux membres afin que ces derniers puissent participer à la courte AGE et planifier le lien zoom à cet effet.
- Faire les changements requis sur le site du registraire des entreprises suite à l'AGE de septembre.
- Aviser la Caisse que le changement de nom ne se fera qu'en Septembre. Jacinthe s'assurera des suivis nécessaires avec François à cet effet.

5) **Membership Communagir**

Le renouvellement du membership est dû. Le RQIIAC est membre et c'est Marie Champagne qui siégeait au CA de Communagir au nom du regroupement.

Il est demandé, dans la mesure du possible, que la personne qui siègera à Communagir soit également sur le comité développement des communautés.

Pour l'instant, le renouvellement sera fait pour ensuite voir qui pourrait siéger sur le conseil d'administration. Colette pourra faire un suivi avec le comité développement des communautés pour voir si une personne aimerait siéger au CA. Jean-François contactera Colette et Marie pour voir si une personne avait déjà été ciblée.

18-06-27-5.1 : Il est proposé par Jean-François Roos, appuyé par Stéphanie Fatou Courcy-Legros, de renouveler le membership du RQIIAC à Communagir pour l'année 2018-2019.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6)

Codéveloppement à Montréal

Nathalie Gervais de Montréal est responsable de ce dossier en attendant le retour de congé différé de Diane Grenier.

Le document *Offre de formation co-développement modifié* est revu par les membres avec Nathalie. Ce projet a suscité de nombreux échanges au sein de l'exécutif. La réflexion quant à l'approche choisie avec un animateur et la pérennisation sera à faire.

Discussions

- Il est mentionné que certains membres du RQIIAC trouvaient que l'apport financier du RQIIAC était important en comparaison avec la contribution de l'établissement
- Possible lien avec un projet de recherche implanté à Laval. La suite du projet pourrait s'allier au projet de Montréal. Cela pourrait demander un engagement plus important pour les participants.
- Le fait que les participants participent au projet de recherche pourrait simplifier, voir apporter une plus-value importante au projet. Cela démontrait de la rigueur et la légitimité de la démarche.
- Il est demandé ce qui justifie un tel montant pour la tenue du projet pilote. Le tout est réalisable sur le plan financier à court terme avec le financement de la FLAC. Est-ce qu'il sera possible que cette activité à prix réduit dans un avenir rapproché? Le tarif d'animation d'une personne formée (125\$/heure) est fixe.
- Il est mentionné que des formules existent sans appui financier et qu'un investissement par rapport à la pérennité pour que certains OC puissent recevoir la formation sur le co-développement professionnel pourrait être une avenue de pérennisation.
- La question de l'équité est soulevée, puisqu'un projet pilote aussi coûteux ne pourrait être reproduit dans chacune des régions.
- Ajouter au document le souhait qu'une partie des OC qui prennent part au projet pilote, puissent voir à rendre accessible ces connaissances par la suite.
- Il faudrait envisager, pour l'an 2 du projet pilote, qu'une formation pour devenir animateur en co-développement soit offerte.
- Proposition d'investir avec le projet de recherche si la présence d'une animation externe vs interne vient changer la pratique de co-développement et voir s'il y a influence sur l'adhérence au processus.
- Dès le démarrage, ré-équilibrer la part du RQIIAC et la part de l'employeur (à 50%/50%) et s'assurer que le temps consacré soit reconnu et que l'employé soit libéré. Les frais de gestion n'ont pas été imputés.
- Dans le cas où le projet de recherche serait retenu, chaque participant devra s'engager à remplir un sondage en ligne après chaque séance, ainsi que l'animateur.
- Il est précisé qu'il soit demandé d'être membre du RQIIAC aux OC participants.
- Il est mentionné que le CIUSSS du Nord a déjà vu passer le document et que des démarches ont été entreprises.

	<ul style="list-style-type: none"> ● Une offre de formation sera ensuite rédigée et envoyée au CIUSSS et non ce document de travail présentant le projet pilote. ● Il est demandé qui s'occupera de la logistique des inscriptions. Le comité de formation en discute pour le moment. Il appartiendrait au comité de formation de gérer le tout et que l'ASVA puisse apporter son soutien. ● Pour la facturation, Jacinthe aura des liens à faire avec le comité et les participants. Le montant qui est chargé aux participants inclus que l'animation et non aucun frais d'administration. <p>18-06-27-6.1 : Il est proposé par Jean-François Roos, appuyé par Jacinthe Perron, que la contribution dans le cadre du projet pilote de la part des établissements soit à 50% et celle du RQIIAC soit à la même hauteur. <i>Proposition adoptée à l'unanimité.</i></p> <p>18-06-27-6.2 : Il est proposé par Jean-François Roos, appuyé par Jacinthe Perron, qu'il soit ajouté dans l'offre de formation la participation au projet de recherche sur les pratiques de co-développement et que les participants s'engagent à ce dernier. <i>Proposition adoptée à l'unanimité.</i></p> <p>La question du soutien disponible au comité de formation sera validée avec le comité formation prévu demain.</p> <p>Un document d'offre de formation sera travaillé et sera remis en page afin de bien vendre le projet pilote et en intégrant le nouveau logo. Le tout sera produit rapidement afin que l'envoi soit fait aux CIUSSS dès que possible.</p>
7)	<p>Renouvellement du contrat de Jocelyn à titre de ASVA</p> <p><i>7.1 Retour sur les mandats de l'année 2017-2018</i></p> <p>Jean-François, Colette et Stéphanie se sont rencontrés quant au mandat et réflexion à apporter sur le poste. Colette est sa répondante officielle à l'exécutif pour éviter que Jocelyn ait plusieurs personnes qui le supervisent.</p> <p>En premier lieu, il n'y a pas eu d'évaluation en 2017-2018. Une demande d'augmentation de salaire a été faite l'année dernière et a été accordée. Jusqu'à présent la ressource offre beaucoup de son temps dans ses mandats.</p> <p>Le document de <i>scénario coordination/liaison 2018-2019</i> est présenté dans lequel les mandats travaillés sont présentés.</p> <p><i>Discussions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les honoraires pour Jocelyn dans les prévisions budgétaires étaient de 15 000\$ et non de 21 850\$(FLAC) + 5120\$(RQIIAC). ● Mention de l'importance de former des sous-comités de travail pour régler le tout. ● Il y a des attentes de la ressource pour savoir ce qui advient d'elle et ce qui est attendu en termes de mandats. ● Un taux horaire à 32\$ n'est pas énorme quant à des honoraires.

- Est-ce que les divers besoins qui se dégagent peuvent être accomplis par un seul et même poste? Il y a des besoins administratifs, des besoins en animation/vie associative et analytique.
- Il n'est pas possible pour le moment de voir si le projet de la FLAC peut être accompli par une seule et même personne et voir les différents besoins des comités comme soutien.
- Pour l'instant, Jocelyn poursuit l'avancement de ses mandats.

7.2 Rémunération pour 2018-2019

La demande faite à la Fondation Chagnon prend en considération une rémunération horaire à 38\$/heure. Pour l'instant, il est à 32\$/heure. Outre la demande à Chagnon, un travail est à faire quant aux compétences recherchées pour les divers projets du regroupement.

18-06-27-7.1 : Jean-François Roos propose, appuyé par Evelyne Gosselin, de mandater Jacinthe Perron pour décortiquer les prévisions budgétaires avec François Soucisse pour voir ce qui est financé à même le budget de la FLAC pour le soutien à l'aide associative.

Proposition adoptée à l'unanimité.

18-06-27-7.2 : Jean-François Roos propose, appuyé par Evelyne Gosselin, de former un sous-comité évaluation pour voir à l'évaluation de la ressource et un autre sous-comité ressources humaines pour faire un travail d'analyse, selon les budgets disponibles, des besoins du RQIIAC. Le tout pour déterminer un salaire juste selon les besoins du regroupement en fonction des compétences recherchées.

7.3 Retour avec Jocelyn

La demande d'augmentation du taux horaire du contractuel est acceptée. Il est partagé que les membres de l'exécutif souhaitent réfléchir davantage les mandats à remettre à l'AVSA et décortiquer les divers besoins du regroupement. Il advient nécessaire d'identifier les compétences requises pour le mandat financé par la fondation.

Plan de match entendu entre les membres:

- Accepter la demande actuelle de révision du taux horaire du contractuel
- Voir à l'évaluation de la ressource contractuelle dans son mandat actuel
- Analyser les besoins du RQIIAC en termes de ressources humaines et voir à l'embauche d'une ressource humaine salariée ou d'un contractuel

8)

Projet FLAC

8.1 Retour du CA de la Fondation

	<p>La demande à la FLAC a été acceptée telle que présentée. Il n’y a pas de formulaire comme tel pour le dépôt de demande. Un document fut préparé pour ce dépôt. Un courriel sera envoyé aux membres du CA pour leur annoncer l’octroi du financement.</p> <p><i>8.2 Mandats de l’ASVA pour 2018-2019 (proposition travaillée par Colette et Jocelyn)</i> Les tâches AVSA qui n’avaient pas été prises en compte dans la demande de financement à la Fondation Chagnon ont été intégrées dans le tableau (en vert dans le document) <i>scénario coordination/liaison 2018-2019</i>. Une bâlise est nécessaire pour le nombre d’heures à attribuer aux comités de travail, mais il y a une souplesse quant aux heures investies entre les différents mandats FLAC.</p> <p>Dans les prévisions budgétaires, le montant prévu pour le soutien à la vie associative (hors FLAC) n’a pas été prévu. Il faut soit voir si des sommes sont à dégager de d’autres budgets ou si des tâches sont à laisser de côté.</p> <p>18-06-27-8.1 : Jacinthe Perron propose, appuyée par Stéphanie Fatou Courcy-Legros, que jusqu’à la prochaine rencontre du CA, les mandats en continuité se poursuivent au nouveau taux horaire de 38\$/heure. Entre temps, le nouveau contrat sera travaillé pour définir le prochain mandat de la ressource. <i>Proposition adoptée à l’unanimité.</i></p> <p><i>8.3 Soutien à la vie associative hors FLAC : première discussion pour CA</i> Jocelyn a travaillé pour voir à diminuer les heures du mandat FLAC qui pourraient être utilisées pour financer des heures de coordination du projet FLAC. La FLAC a souvent partagé des interrogations quant à la coordination du projet ainsi que d’autres membres du CA. Cet exercice a permis de dégager une cinquantaine d’heures pour la coordination. Jocelyn ajoutera une colonne au document pour indiquer ses nouveaux mandats et ceux qui sont en continuité.</p> <p>Rafik de la FLAC a demandé à ce qu’une rencontre se tienne d’ici le 15 juillet. Cette rencontre est pour discuter des derniers détails de l’entente et de la signature de cette dernière. Tant que cette entente n’est pas signée, les sommes investies dans les projets ne sont pas payées par la Fondation.</p> <p>Une rencontre se tiendra le vendredi 6 juillet à 13h30 aux locaux de la FLAC pour voir à la signature de l’entente.</p>
9)	<p>Comité cadre de référence Pour l’instant, le comité travaille tant sur la logistique et le contenu. Le comité tente d’avancer leurs travaux pour s’aligner avec la journée d’échanges afin de profiter de la présence de plusieurs membres pour les sonder.</p> <p>Stéphanie mettra en lien Cyndia et Jean-François pour voir les possibles arrimages avec la journée d’échanges.</p>
10)	<p>Comité séminaire pour les gestionnaires *Demande CRSH*</p>

	<p>Plusieurs démarches ont été produites pour le comité séminaire des gestionnaires. La prochaine étape est de proposer des séminaires régionaux. Un dépôt d'une demande de fonds au CRSH pour investiguer le volet des suites au séminaire est en cours. C'est Nathalie Lamanque qui travaille au dépôt de la demande.</p> <p>Il y avait une réserve depuis le début à ce que le RQIIAC maintienne le leadership du projet. Importance que ce soit le RQIIAC qui soit en soutien à la sensibilisation des gestionnaires. L'objectif est de voir à la promotion de l'organisation communautaire plus largement et non d'aller vers des pratiques probantes. Volonté, dans le cadre de la demande au CRSH, que le tout réponde aux besoins du RQIIAC et non de ceux des chercheurs, le tout pour soutenir les gestionnaires.</p> <p>18-06-27-10.1 : Il est proposé par Stéphanie Fatou Courcy-Legros, appuyée par Jean-François Roos, d'autoriser le RQIIAC à déposer une demande de soutien financier au CRSH au programme engagement partenarial pour un <i>projet référent de savoirs coproduits sur les pratiques « probantes » et émergentes de déploiement de l'organisation communautaire en CISSS/CIUSSS</i>. Il est souhaité que les membres de l'exécutif puissent voir le document avant qu'il soit envoyé. <i>Proposition adoptée à l'unanimité.</i></p>
<p>11)</p>	<p>Représentations <i>Ce point est reporté à la prochaine rencontre.</i></p>
<p>12)</p>	<p>Mesure Coup de Pouce Bas Saint-Laurent</p> <p>La Mesure Coup de Pouce est une demande de soutien financier et logistique pour une région membre dans l'organisation d'évènements ou d'activités. Un budget annuel de 2000\$ est disponible pour cette mesure. Il est mentionné que cela fait plusieurs années que la mesure coup de pouce doit être revue.</p> <p>Le montant demandé de 660\$ est important pour la mesure Coup de pouce et il semble manquer des informations quant au budget et au projet. Il s'agit d'une journée de travail à co-construire avec le RQIIAC.</p> <p>Deux enjeux rencontrés dans la demande : financier et de personne ressource. Ils sont à la recherche d'une personne pouvant animer l'évènement. Jocelyn et Colette ont été ciblés pour voir à l'animation de cette journée. L'autre enjeu est au niveau du financement puisque les frais de l'évènement seraient du double du montant demandé dans la demande pour les coûts de déplacement, de réservation et de l'embauche d'une personne ressource.</p> <p>Une demande a été faite à leur établissement pour les appuyer dans leur évènement.</p> <p>18-06-27-12.1 : Il est proposé par Stéphanie Fatou Courcy-Legros, appuyée par Jean-François Roos, à la suite des informations reçues par Jocelyn que leurs besoins financiers sont plus importants que ce qui a été demandé préalablement, d'accepter la demande de coup de pouce Bas Saint-Laurent, jusqu'à concurrence de 660\$ (montant maximal possible d'octroyer dans le cadre</p>

	<p>de la mesure coup de pouce). <i>Proposition adoptée à l'unanimité.</i></p> <p>18-06-27-12.2 : Il est proposé par Jean-François Roos, appuyé par Evelyne Gosselin, que le RQIIAC puisse agir à titre de fiduciaire de l'activité au besoin de la région. <i>Proposition adoptée à l'unanimité.</i></p>
13)	<p>Journée d'échange 2019 <i>Contrat de location</i> À la réception du contrat, Stéphanie enverra ce dernier à Jacinthe pour en faire la lecture et voir à son approbation.</p>
14)	<p>Recherche-action sur les TIC <i>Ce point est reporté à la prochaine rencontre de l'exécutif.</i></p>
15)	<p>Site Internet</p> <p>Véronique Robert De Massy explique qu'un appel à propositions a été fait et 6 firmes ont soumis des offres de services pour la refonte du site internet. Une des demandes étaient d'avoir, en plus d'un site internet, une base de données permettant à gérer les adhésions.</p> <p>L'appel fut prolongé et des firmes supplémentaires furent ajoutées. Au final, huit offres de services ont été analysées. Le document <i>refonte site web</i> est regardé et analysé par les membres.</p> <p>Discussions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le travail effectué pour identifier la firme est félicité. ● Il est demandé s'ils ont l'intention de faire lire la soumission à une personne externe. Mathieu devait la faire relire à son ami expert de la plateforme <i>LaPresse+</i>. ● Il est demandé que des maquettes visuelles soient présentées avant la finalité du site. ● Il est demandé s'il y a une possibilité que le graphisme soit remis à la graphiste qui a produit le visuel du logo. En ce sens, Stéphanie enverra un courriel à Mélanie pour savoir si elle fait du web et si elle pourrait aider à la conception du site internet. ● Si l'échéance est respectée, le site internet serait mis en ligne d'ici trois mois. <p>18-06-27-15.1 : Il est proposé par Stéphanie Fatou Courcy-Legros, appuyée par Jacinthe Perron, sous réserve du regard de l'expert quant à la soumission de l'Associé, que l'offre de services au montant de 12 700\$ pour le nouveau site internet du RQIIAC soit</p>

	<p>acceptée. <i>Proposition adoptée à l'unanimité.</i></p>
16)	<p>Prochain exécutif 16.1 Dates La prochaine rencontre de l'exécutif sera le vendredi 24 août 2018. Les dates du 26 octobre/2 novembre sont à valider avec Colette Lavoie selon sa disponibilité.</p> <p>16.2 Points à mettre à l'ordre du jour Les points non traités aujourd'hui seront mis au prochain ordre du jour ainsi que les points demandant des suivis.</p>
17)	<p>Divers 17.1 Ordinateur portable Jacinthe a besoin d'un ordinateur pour ses fonctions de trésorerie et y installé simple comptable.</p> <p>18-06-27-17.1 : Il est proposé par Stéphanie Fatou Courcy-Legros, appuyé par Jean-François Roos, qu'un montant de 800\$ soit mis pour l'achat d'un ordinateur portable. Sous exception, que Maud n'utilise pas son portable et que Jacinthe puisse le reprendre. <i>Proposition adoptée l'unanimité.</i></p> <p>17.2 Vacances Stéphanie : 10 juillet au 8 août. Jacinthe : 8 juillet jusqu'au 19 juillet. Puis, du 20 au 31 août. Jean-François : 13 juillet au 12 août. Evelyne : 27 août au 7 septembre. Jocelyn : 16 au 30 juillet. Puis possibilité de trois semaines en août.</p> <p>17.3 Prochain CA Stéphanie et Evelyne verront à trouver des locaux potentiels pour la prochaine rencontre du conseil d'administration en septembre. L'idéal est d'avoir les locaux de réunion à proximité de l'hébergement des membres venant de l'extérieur.</p>
18)	<p>Levée de la rencontre La rencontre est levée à 17h.</p>